



2. Acquisition d'un pavillon pour activités scolaires et extrascolaires, avec demande de crédit y relatif

Fiche de projet

Nom du projet	Acquisition d'un pavillon pour activités scolaires et extrascolaires, avec demande de crédit y relatif	N° projet	DOM-2021/1
		N° invest.	CG 2021/1
Mandant	Conseil communal – Stéphane Rey, Christina Darcey	Chef de projet	Romain Cuany

Préavis				
Service	Nom responsable	Date	Préavis	Commentaire
Conseil Communal	Fabien Monney	28.06.21	OK	Il s'agit d'un investissement exceptionnel non planifié au budget 2021
Administrateur des finances	François Guerry	30.06.21	OK	Liquidités courantes et amortissement sur 10 ans

1. Contexte

Avec la crise sanitaire, les besoins en place d'accueil extrascolaire (AES) ont fortement augmenté. Pour répondre cette demande, le Conseil communal a ouvert en 2020 un nouveau site d'AES dans la salle de l'Étourneau. Cette ouverture a permis à notre commune de maintenir l'offre d'accueil malgré l'augmentation de la surface minimale à garantir par enfant, liée aux mesures sanitaires COVID.

Dans cette situation, nos infrastructures communales se retrouvent sous pression.

Plusieurs mamans de jours ayant stoppé leurs activités dernièrement, des nouveaux besoins se reportent sur l'accueil extrascolaire.

Bien que les effectifs de notre cercle scolaire restent stables, nous avons échappé de peu, pour la rentrée 2021, à l'ouverture d'une nouvelle salle de classe. En effet, notre établissement scolaire manque régulièrement de locaux utilisables pour les cours d'appuis et les cours de catéchisme. Actuellement la salle de l'Étourneau reste difficilement utilisable comme salle d'appoint.

Dans ce contexte d'urgence, le Conseil communal s'est mis à la recherche d'une solution rapide dans le but de maintenir le service actuel dès la rentrée d'août 2021.

2. Analyse et proposition

L'arrivée de la crise de la chaîne d'approvisionnement complique passablement la tâche puisque les délais de livraison pour des structures provisoires ont fortement augmenté. A noter que même si les délais de livraison de telles installations avaient été inchangés, l'installation d'un pavillon pour la rentrée 2021 aurait été difficile, car le nouvel exécutif est entré en fonction en avril seulement.

Pour ces raisons, le Conseil communal a étudié différentes alternatives pour finalement trouver une opportunité intéressante auprès d'une commune fribourgeoise. Il s'agit de l'acquisition d'une salle de classe provisoire d'occasion. Cette salle a été utilisée durant les travaux de construction d'une école et est disponible de suite.

Cette vente est une opportunité intéressante. L'acquisition d'un pavillon, pour une durée de quelques années, nous servira de tampon pour répondre aux besoins actuels. Cette salle de classe temporaire peut facilement être reconvertie en AES et vice-versa.

A moyen terme ce pavillon nous offre également une solution d'appoint qui nous permettra d'appréhender des travaux d'entretiens plus conséquents au niveau de nos bâtiments scolaires. La structure provisoire permettrait d'augmenter la marge de manœuvre pour l'organisation des éventuels futurs travaux.

Le pavillon se compose de 6 containers assemblés pour former un local. Il est équipé de 2 WC, d'un lavabo ainsi que d'un sas d'entrée faisant office de vestiaire.



Figure 1, sas d'entrée, vestiaire, WC et lavabo



Figure 2, salle de classe

Le chauffage est assuré par des pompes à chaleur air-air. Celles-ci peuvent être utilisées pour chauffer les locaux en hiver mais aussi pour rafraîchir les locaux en période estivale.

Des travaux minimum de fondations, le tirage d'une ligne électrique, un raccordement à l'eau potable et eaux usées sont nécessaires pour permettre l'exploitation du bâtiment selon les normes en vigueur.

Une vision locale nous a permis de nous rendre compte de l'état du bâtiment. Son déplacement nécessitera la location d'une grue par le mandataire. Un contrôle de la toiture nous a permis de constater que l'étanchéité devrait être refaite si nous désirons conserver ce bâtiment à moyen terme.

Le pavillon est en vente au plus offrant et est à enlever sur place. Le prix est de CHF 33'000.-. En comparaison avec un container loué ou acheté, cette offre nous paraît intéressante et reste bien en-dessous d'un pavillon en bois neuf. Bien que le pavillon ne soit pas neuf, cette offre nous paraît être une bonne opportunité avant l'établissement d'une stratégie communale des bâtiments à moyen terme.

Les services communaux, la direction d'établissement et la direction de l'AES adhère entièrement à cette proposition.

3. Implantation

Après l'étude de quatre variantes établies avec l'aide d'un architecte, le Conseil communal a choisi comme lieu d'implantation le terrain placé derrière l'école de Cheyres, le long du chemin de l'école.

Cet emplacement permettrait le renforcement de l'AES avec un nouveau site de 80 m² et répondrait en premier lieu à l'augmentation de la demande AES. Des cours d'appui et de catéchisme pouvant être également dispensés dans le local en appont pour les écoles. Ce nouveau site permettrait l'organisation des repas de midi dans le périmètre de l'école en tandem avec la salle de l'Etourneau.



Figure 3, proposition pour implantation

4. Procédure d'appel d'offre

Au vue de la faible importance du projet, le Conseil communal propose un appel d'offre au gré-à-gré avec des entreprises locales avec lesquelles la commune à l'habitude de travailler. Afin d'obtenir un devis, des entreprises de la place ont déjà été contactées.

5. Direction des travaux

La direction des travaux est assurée par le service technique de la commune, M. Romain Cuany.

6. Le planning

Mai 2021	Etude du projet, visions locales
Juin 2021	Proposition au Conseil communal et validation du projet
Juin 2021	Demande d'autorisation au Conseil général et à la commission financière
Juillet 2021	Lancement de l'enquête ordinaire et consultation des services concernés
Eté 2021	Lancement des travaux dès que possible
Septembre - octobre 2021	Réception des travaux

A ce stade il est très difficile de dire si nous pourrions disposer du bâtiment à la rentrée 2021. Une mise à l'enquête ordinaire et notamment la consultation du service de l'énergie (SdE) étant nécessaire pour ce type de construction. Nous sommes optimistes et faisons de notre mieux pour pouvoir disposer du local pour les vacances d'automne.

7. Le coût

Le projet comprend les coûts suivants (offres partiellement rentrées) TTC (+/- 20%) :

• Acquisition du pavillon	CHF	33'000.-
• Architecte	CHF	6'000.-
• Mise à l'enquête et géomètre	CHF	5'000.-
• Déplacement et installation	CHF	18'000.-
• Etanchéité	CHF	17'000.-
• Maçonnerie et travaux de génie civil	CHF	10'000.-
• Aménagement intérieur, sol, menuiserie, peinture	CHF	8'000.-
• Installations sanitaires et chauffage	CHF	7'000.-
• Installations électriques	CHF	4'000.-
• Aménagement extérieur	CHF	1'000.-
• Nettoyage	CHF	1'000.-
• Cuisinette (cuisine, frigo et lave-vaisselle professionnel)	CHF	16'000.-
• Divers	CHF	14'000.-
TOTAL TTC	CHF	140'000.-

Les coûts liés à l'ameublement des locaux n'ont pas été décomptés car la Commune dispose de chaises et de tables en suffisance.

8. Financement et amortissements

Financement par les liquidités communales.

- Intérêts : non applicable
- Amortissement : 10% par an soit CHF 14'000.- par année dès l'année qui suit l'implantation du pavillon.

9. Proposition de décision

En conséquence, le Conseil communal demande au Conseil général de :

- Valider la présente fiche de projet
- Octroyer un budget de CHF 140'000.- TTC pour l'acquisition et l'installation du pavillon mobile provisoire

Cheyres-Châbles, le 7 juillet 2021

Rey Stéphane, Conseiller communal
Darcey Christina, Conseillère communale